**MAIRIE DE L’EPINE**

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEILMUNICIPAL**

**DU 30 août 2019.**

**PRESENTS : Mmes BOUZIN L.,VIAL V.**

 **MM. ALLIER J-F., AUBÉRIC A., BONFILS L., COLLOMB K., DELAUP L., LOUIS-PALLUEL A., MEYNAUD D., REYNAUD J-M,**

**Absente, excusée, Mme Sandrine ARNOUX ayant donné pouvoir à Mme Vial**

**I CREATION D’UN CAFE ASSOCIATIF**

Deux habitants de L’Epine ont pour projet la création d’une association ayant pour but l’ouverture d’un Café Associatif. A l’invitation du maire, ils présentent leur projet au CM : café, petite restauration, épicerie avec des produits ʺ d’urgence ʺ, dépôt de pain, point wifi, relais-colis, ateliers … . Pour cela ils désirent louer l’appartement dit, de La Poste, qui vient d’être libéré par ses locataires.

Après discussion, en l’absence des porteurs du projet, unanimement, le CM est favorable à ce projet. Les décisions définitives, seront prises ultérieurement.

 **II CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE RIBEYRET**

Unanimement, le CM, donne son accord pour le renouvellement de la convention concernant l’emploi d’un agent chargé de l’accompagnement des enfants de la maternelle.

**III APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT 2019**

Unanimement, le CM, approuve le rapport de la Commission Locale des Charges Transférées de la Communauté des Communes Sisteronais-Buëch.

Ce rapport précise le retour de certaines compétences aux communes, ou inversement la prise en charge de compétences par la CCSB. (Ecole de musique, certaines voiries, sites d’escalades …)

 **IV APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2018 DE LA CCSB GESTION DES DECHETS**

Unanimement, le CM approuve le rapport présenté. Il est à noter un excédent de recettes cette année, mais en remarquant que des progrès sont encore nécessaires pour améliorer la qualité du tri. Cela dépend de tous les habitants, un bon tri permet une diminution du coût et influe sur le montant de la taxe.

**V TARIF EAU ASSAINISSEMENT**

Après discussion, il est décidé de reporter la question à un prochain conseil pour tenir compte du plan de gestion des services eau/assainissement.

**VI DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Le devis pour réaliser un pavage sur la partie basse de la cour de l’école s’élève à 2520 € HT. Le CM décide de demander une subvention de 50% au Conseil Départemental.

**VII CONVENTION IT05**

L’IT05 du Conseil Départemental (Ingénierie Territoriale, service du département) a fourni un état des travaux à réaliser sur le pont de la Grangeonne. Le CM unanime donne son accord pour qu’IT05 assure la maîtrise d’œuvre des travaux en passant une convention. Montant : 1370€

**VIII DEMANDE DE SUBVENTION**

Pour la réalisation des travaux sur le pont de la Grangeonne, unanimement le CM décide de demander une subvention équivalente à 60% du montant des travaux qui s’élèvent à 32 000€ HT au Conseil Départemental.

**IX CREATION DE POSTE DE SECRETARIAT DE MAIRIE**

Le maire propose d’attribuer le poste à Mme Collomb-Richaud, en CDD, du 02/11/2019 au 29/02/19 comme le permet la réglementation, après sa mise en retraite, pour 20h/semaine. D’attribuer par ailleurs à compter

du 2 janvier 2020, 8h à Mme Patricia Allier. Le vote du CM est unanime, moins une abstention.

Le Maire

Luc DELAUP